



Implication du programme des Nations Unies pour le Développement dans la lutte contre la pauvreté socio-économique en République Démocratique du Congo

[Implication of the the United Nations program for the development in the struggle against the socioeconomic poverty in Democratic Republic of the Congo]

Nguvulu Lufuma Steve*

Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), Département juridique, Section de Droit Economique et Social, Kinshasa, République démocratique du Congo

Résumé

Dans le préambule de la charte des Nations Unies, il est souligné que les peuples du monde s'engagent à favoriser le progrès socio-économique et instaurer les meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. C'est dans ce contexte qu'a été créé le Programme des Nations Unies pour le Développement, en sigle PNUD. Ainsi, le PNUD aide les pays en développement à mieux utiliser leurs ressources naturelles et humaines, à élever leur niveau de vie, de lutter contre les différentes causes de la pauvreté en renforçant la sécurité alimentaire et l'offre aux centres d'accueils et en service de base, en favorisant la création d'emplois. Notre question d'étude est de savoir quelle est la contribution du PNUD dans la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo. L'objet de notre étude est que la pauvreté est un drame individuel vécu au quotidien par chacun de nous. De ce fait, la lutte engagée contre elle qu'est une lutte de survie, intéresse plus de 90% des congolais qui en sont victimes. Sur ce, il faut atténuer ce drame. Quant à la présente étude, nous allons utiliser la méthode structuro-fonctionnaliste. Car elle va nous permettre de comprendre l'organisation et le fonctionnement de PNUD ainsi que son rôle, en ce qui concerne la République Démocratique du Congo. Cette méthode sera complétée par la technique documentaire. En définitive, le PNUD a contribué dans la lutte contre la pauvreté socio-économique à travers le domaine de bonne gouvernance, le secteur de la protection de l'environnement et puis dans le cadre de l'assistance humanitaire. Il se fait que l'apport du PNUD a été dérisoire compte tenu des besoins de la population congolaise, victime des conditions socio-économiques dégradantes. Or, le PNUD a pour rôle de promouvoir le développement national, de mettre fin à la pauvreté et instaurer la paix grâce à des activités gérées et soutenues localement.

Mots clés: PNUD, pauvreté, bien-être social, développement, population congolaise.

Abstract

In the preamble of the charter of the United Nations, it is underlined that the peoples of the world commit to encourage the socioeconomic progress and to institute the best conditions of life in a bigger liberty. It is in this context that the Program of the Nations-United has been created for the Development, in UNDP acronym. Thus, the UNDP helps the developmental countries to use their natural and human resources, to raise their standard of living, better to fight against the different reasons of poverty while reinforcing the food security and the offer in the centers of welcomes and in service of basis, while encouraging the creation of jobs. Our question of survey is to know what is the contribution of the UNDP in the struggle against poverty in Democratic Republic of the Congo. The object of our survey is that poverty is an individual drama lived to the daily by each of us. Of this fact, the struggle hired against her that is a struggle of survival, interest more than 90% of the Congolese that are victims of it. On that, it is necessary to attenuate this drama. As for the present survey, we are going to use the method structuro-fonctionnaliste. Because it is going to allow us to understand the organization and the working of UNDP as well as its role, with regard to the Democratic Republic of the Congo. This method will be completed by the documentary technique. Finally, the UNDP contributed in the struggle against the socioeconomic poverty through the domain of good governance, the sector of the protection of the environment and then in the setting of the humanitarian aid. It makes itself that the contribution of the UNDP was derisory considering the needs of the Congolese population, victim of the degrading socioeconomic conditions. However, the UNDP has for role to promote the national development, to put an end to poverty and to institute the peace locally thanks to managed and sustained activities.

Keywords: UNDP, poverty, social well-being, development, Congolese population.

*Auteur correspondant: Nguvulu Lufuma Steve, (stevenguvulus@gmail.com). Tél. : (+243) 810 025 617

Reçu le 11/10/2023; Révisé le 07/11/2023 ; Accepté le 23/12/2023

<https://doi.org/10.59228/rcst.023.v2.i4.53>

Copyright: ©2023 Nguvulu. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

1. Introduction

Au moment où la pauvreté sévit dans le monde, du 06 au 08 septembre 2000 s'est tenue la 55^{ème} session de l'assemblée générale des Nations-Unies, réunissant les Chefs d'Etat et des gouvernements de 183 Etats que composent l'Organisation des Nations-Unies à New-York, dans le cadre du sommet de millénaire, répondant ainsi à l'innovation du Secrétaire général des Nations-Unies, à cette époque, Monsieur Koffi Annan. Au terme de ce sommet historique, ils ont réaffirmé leur engagement à réduire la pauvreté à partir de l'an 2015 (PNUD, 2015).

La République Démocratique du Congo, pays membre des Nations-Unies, est comptée parmi les pays les plus pauvres. Il sied de préciser que la zaïrianisation en 1973, le premier pillage en 1992, le deuxième pillage en 1993, la rébellion de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération (AFDL), du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), du Mouvement de la Libération du Congo (MLC), du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), du Mouvement du 23 mars 2009 (M23) et le détournement des deniers publics ont rendu ce pays dans la pauvreté excessive. Ces guerres ont détruit les infrastructures socio-économiques de base et ont accentué la misère.

Outre ces indicateurs, il ressort du rapport annuel sur le développement humain publié en 2006 par le PNUD à Kinshasa que, le revenu par tête d'habitants s'est considérablement détérioré passant de 280 dollars américains par an en 1960 à 17 dollars américains en 2006, soit une régression de 72% (PNUD, 2006).

Il suffit de regarder autour de nous, dans la vie de chaque jour, pour se rendre compte des signes combien visibles de l'aggravation de la pauvreté et de la misère aux milieux ruraux et urbains. C'est ainsi que nous avons pu penser de mener une étude sur l'« Implication du Programme des Nations-Unies pour le Développement dans la lutte contre la pauvreté socio-économique en République Démocratique du Congo » : étude menée de 2013 à 2023. La principale préoccupation de notre étude est la suivante: Quelle est la contribution du PNUD dans la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo? Nous supposons que, l'action du PNUD constitue un apport dans la lutte contre la pauvreté à ce sens que, ses intervenants pendant la période qui couvre notre étude s'évaluent à plus de 49.907.000 dollars américains, répartis dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de la bonne gouvernance, de

l'assistance humanitaire et de la protection de l'environnement (PNUD, 2019). Notre objet d'étude est de chercher si pas à éradiquer, mais à atténuer la pauvreté socio-économique devenu un drame individuel, vécu au quotidien par chacun de nous. Pour parvenir à l'explication de notre recherche, la méthode structuro-fonctionnelle est la mieux placée. Car elle nous a permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement de PNUD ainsi que son rôle, en ce qui concerne la République Démocratique du Congo (Iyeli, 2019). Outre l'introduction et la conclusion, notre étude se subdivise en deux points ci-après:

- Présentation de la République Démocratique du Congo et du PNUD;
- Contribution du PNUD dans la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo;

2. Littérature

2.1. Présentation de la République Démocratique du Congo et du PNUD

2.1.1. Etat de lieu de la République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo n'existait pas comme un pays. Il n'y avait que les empires Luba, Lunda et les royaumes Kongo, Kuba et autres sociétés traditionnelles, considérées comme des entités préétatiques à explorer.

A cet effet, le roi des Belges Léopold II avait suivi de près le voyage de Henry Morton Stanley, explorateur britannique, sur le sol congolais à la recherche de son ami David Livingstone. Soucieux de procurer une source des matières premières et des débouchés à la Belgique, Léopold II convoqua à Bruxelles la « conférence géographique » du 12 au 19 septembre 1876, qui réunissant sept pays dont la Russie, l'Allemagne, la France, la Grande Bretagne, l'Italie, la Belgique et l'Autriche-Hongrie. Après cette conférence, le roi Léopold II devint le Président de l'Association Internationale Africaine qu'était le territoire congolais (Steinmetz, 2004). Après plusieurs disputes qui opposèrent les puissances de l'époque, dont leur mission était de se partager l'Afrique et surtout de définir les statuts du bassin du Congo, s'est tenue la « Conférence de Berlin » du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Présidée par le Chancelier allemand Bismark, se sont réunis les représentants de quatorze pays à savoir la Russie, l'Italie, le Danemark, la Turquie, le Pays-Bas, la France, la Grande Bretagne, la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, l'Autriche-Hongrie, la Suède,

l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne (Stengers, 2005).

Au terme du débat sur la liberté de commerce dans le bassin du Congo, sous l'initiative de Léopold II, les empires et les royaumes furent regroupés pour créer le 26 février 1885 l'Etat Indépendant du Congo. Il a fallu attendre à vrai le 17 juillet 1885 par premier administrateur Francis de Winton, britannique anglais, pour proclamer officiellement ce jeune Etat (Stengers, 2005).

L'Etat Indépendant du Congo a connu comme capital Vivi en 1885, Boma à 1886 avant d'être transférée à Kinshasa en 1900. Le roi Léopold II était buté à des sérieux problèmes de la gestion de cet état. La pression Internationale et les protestations du parlement belge, l'obligèrent à céder la gestion de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique. C'est ainsi qu'il a été reconnu comme une colonie belge, régie par la charte coloniale du 18 octobre 1908. Ce jeune Etat a existé de 1908 à 1960. Du 20 janvier au 20 février 1960, s'est tenue à Bruxelles la table ronde politique ayant pour buts de trouver les solutions aux problèmes congolais pour les Belges, de fixer la date de l'indépendance du Congo-Belge pour les congolais.

Ce qui amena aux parties prenantes aux assises de fixer, d'un commun accord, la date du 30 juin 1960. Ainsi donc, le roi Baudouin proclama cette indépendance devant les forces vives congolaises au palais de la nation.

2.1.2. Situation politico-administrative

Après les élections législatives du 24 juin 1960 qui élevaient Joseph Kasa-Vubu président de la république et Emery Patrice Lumumba premier ministre, la première république a existé du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965. Suite à l'indépendance acquise dans la manqué de préparation des cadres capables de prendre la relève, cette précipitation a favorisé les difficultés qui donnant l'occasion à un coup d'Etat militaire par le Lieutenant Colonel Joseph Désiré MOBUTU le 24 novembre 1965.

Au lendemain de ce coup d'Etat militaire Joseph Désiré MOBUTU exerce la fonction du Président de la République et du Chef de l'Etat en deux formes.

D'abord sous la dictature de 1965 à 1990 avec parti politique unique dont le Mouvement Populaire de la révolution (MPR), ensuite sous le multipartisme à l'ouverture de la démocratie de 1990 à 1997. Sa vision du recours à l'authenticité du 27 octobre 1971, la République Démocratique du Congo change en République du Zaïre, Joseph Désiré Mobutu change à Mobutu Seseseko Kukugbendu wa Zabanga, avec

zaïre notre pays, zaïre notre fleuve et zaïre notre monnaie. Dans le même ordre d'idées il y a eu en 1973 la zaïrianisation, en 1982 la fusion du MPR avec l'Etat et en 1983 la révision constitutionnelle pour préparer les élections législatives et présidentielles de 1986 et 1987. Il s'ensuivit le 24 avril 1990 le discours du maréchal Mobutu à N'sele faisant l'ouverture à la démocratie multipartite jusqu'au 17 mai 1997.

C'était là la fin de la deuxième république et première phase de transition (Okandjo, 2008), devenu le leader de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération (AFDL), Laurent Désiré Kabila bénéficie le soutien du Rwanda, Burundi et de l'Ouganda pour mener une rébellion contre le régime de Mobutu. Cette dernière a déré les signes précurseurs le 08 octobre 1996, sans que la mouvance présidentielle du zaïre en tienne compte, jusqu'au renversement du pouvoir du maréchal Mobutu le 17 mai 1997 et le Zaïre redevient la République Démocratique du Congo. Laurent Désiré Kabila a été sérieusement déstabilisé par la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) déclenchée le 02 août 1998, et celle du Mouvement de Libération du Congo (MLC) le 30 septembre 1998. Celles-ci amenèrent les parties en conflits armés de signer le 10 et le 30 juillet 1999 les accords de Lusaka en Zambie. Mzee Kabila n'a pas mis longtemps au pouvoir, car il a été assassiné dans son cabinet du travail au palais de marbre, à Kinshasa, le 16 janvier 2001.

Cette circonstance met fin à la deuxième phase de la transition. Joseph Kabila devient président de la république après une cérémonie de prestation de serment le 21 janvier 2001 au palais du peuple. Au lendemain du dialogue intercongolais qui aboutit à la signature de l'accord global et inclusif le 17 décembre 2002 à Pretoria, adopté le 1^{er} avril à Sun City en Afrique du Sud, historiquement au monde, la République Démocratique du Congo assiste à un gouvernement d'un président de la république dont Joseph Kabila, suivi de quatre vice-président notamment Jean Pierre Bemba, Azarias Ruberwa, Arthur Zaidi Ngoma et Abdoulayi Yerodia Ndombasi (Lisimo, 2022).

Après la troisième phase de transition sous Joseph Kabila, de 2001 à 2006, il est élu en 2006 et réélu en 2011 président de la république. Mais aussi, il a bénéficié d'un bonus de deux ans après le

dialogue de la cité de de l'Union Africaine sous la médiation d'Eden Kodjo en octobre 2016, et le dialogue conduit par la Conférence Episcopale Nationale du Congo en décembre 2016. Ces deux dialogues ont été considérés par les uns comme glissement mandat et par les autres comme une nouvelle phase de transition jusqu'à la tenue des élections présidentielle et législatives du 30 décembre 2018. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo accède à la magistrature suprême de la République Démocratique du Congo, à l'issue des élections présidentielle et législatives du 30 décembre 2018, Investi le 24 janvier 2019, il jouit des prérogatives juridiques de président de la république et Chef de l'Etat, après la cérémonie de passation pacifique du pouvoir, avec son prédécesseur, devant les forces vives de la nation. Au jour d'aujourd'hui, il tend à la fin de son premier mandat constitutionnel.

2.1.3. Aspect social

L'instabilité politique, l'incohérence stratégique et politique, la mauvaise gouvernance ont influencé négativement sur le bien-être social de la population congolaise.

Cet aspect social présente quelques conséquences notamment la disparition progressive de la protection et de l'action sociale, le chômage et toute sa charte d'effets pervers, ainsi que la baisse drastique de revenu par tête estimé, par les Etats-Unis d'Amérique, en 5,7 par mois ces dernières décennies des années 2000 (Ministère du Plan de la RDC, 2016).

2.1.4. Cadre économique

Jusqu'en 1990, l'aide publique au développement n'a pas fait défaut à la République Démocratique du Congo. Cependant, en raison des difficultés économiques et financières, les arrangements dans le cadre du club de Paris ont été un cycle permanent. Pendant les années 90, la République Démocratique du Congo cessait d'exécuter son programme et perdait son éligibilité à leurs facilités dont les allègements d'aide publique au développement chutaient et la communauté internationale suspendait la coopération structurelle deux ans après (Kambamba, 2013).

Parlant des années 2000, il y a eu l'initiative d'ouvrir le pays et l'économie à l'extérieur et plus particulièrement à la reprise de dialogue avec les institutions de Breton Wood, qui ont permis un nouvel envol avec le financement des Etats-Unis d'Amérique, d'une somme de 1,7 milliards de dollars constituant ainsi un témoignage de la ferme volonté

de deux parties pour reconstruire la République Démocratique du Congo (Ministère du Plan de la RDC, 2002).

2.1.5. Présentation du PNUD

Le PNUD a été créé sur base de la résolution 2029 du novembre 1965 de l'Assemblée générale des Nations-Unies, sous l'appellation de « service progrès ». C'est le fruit de la fusion du fonds spécial et programme élargie, seul programme qui a engendré le PNUD, en tant qu'un élément du système des Nations-Unies à caractère humanitaire, technique et économique.

a) Mission du PNUD

Le PNUD est l'organisation centrale de coordination des activités de développement. Il constitue la plus importante source multilatérale de développement du monde, pour le développement humain durable. Grâce aux réseaux de 132 bureaux disséminés à travers le monde, le PNUD aide les pays en voie de développement ainsi que les pays en transition économique, à renforcer les capacités afin d'accéder à un développement durable. Ce dernier accorde la priorité aux éléments ci-après:

- Elimination de la pauvreté ;
- Bonne gouvernance ;
- Création d'emplois ;

b) Objectifs du PNUD

Le PNUD intervient à la fois en amont, en offrant aux pouvoir public des conseils essentiels en matière d'orientation et en aval, en octroyant des fonds pour entreprendre des activités ayant des avantages tangibles à court terme. L'appui au PNUD poursuit des objectifs ci-après:

- Renforcer les capacités des pouvoirs publics à gérer le développement ;
- Aider les pays à mettre au point un cadre opérationnel en faveur du développement humain durable ;
- Aider les gouvernements à identifier, concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement à long terme, notamment des stratégies et des plans qui satisferont aux exigences des objectifs nationaux de développement ;
- Aider les pays en modifiant les ressources financières supplémentaires nécessaires pour mener à bien leurs activités de développement ;
- Développer la coopération technique entre les pays en développement ;

- Promouvoir l'accès aux connaissances scientifiques et aux technologies appropriées et leur adaptation aux besoins à satisfaire ;
- Renforcer les capacités de la société civile aux fins d'un développement local participatif permettant aux populations et à leurs organisations d'accéder au développement ;
- Forger le partenariat Nord-Sud et conclure des accords internationaux sur des problèmes qui touchent l'ensemble de la planète, ainsi que la lutte contre la pauvreté ;
- Contribuer à l'instauration de la paix et à la prévention des conflits en favorisant la réconciliation nationale et régionale, la réinsertion des personnes déplacées, le soulagement de la pauvreté, etc.

2.2. Contribution du PNUD dans la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo

Puisque l'option géostratégique décidée par les Américains pour évincer Mobutu du pouvoir était la guerre par le biais des pays voisins de l'Est, dès lors, la guerre entraîne donc la guerre. L'impérialisme n'est autre que la domination d'une classe exploiteuse sur Celle exploitée par des agressions guerrières.

2.2.1. Quelques opérations réalisées par le PNUD en République Démocratique du Congo

a) Assistance du programme de réinsertion socio-économique

Le PNUD avait disposé une aide financière d'une valeur de 1,3 millions de dollars américains. Sa vocation fut de définir et mettre sur pied un programme national qui vise à la création des emplois pour les groupes vulnérables et marginalisés. Il a été question de privilégier à cet effet la mobilisation des ressources locales par l'intermédiaire des micro-projets et créateurs d'emplois productifs (PNUD, 2022).

b) Programme de renforcement du système de protection sociale

Le PNUD avait disposé une aide financière d'une valeur de 1,3 millions de dollars américains. Sa vocation fut de définir et mettre sur pied un programme national qui vise à la création des emplois pour les groupes vulnérables et marginalisés. Il a été question de privilégier à cet effet la mobilisation des ressources locales par l'intermédiaire des micro-projets et créateurs d'emplois productifs (PNUD, 2022).

c) Plan d'action et réhabilitation du système sanitaire des provinces touchées par les conflits armés à l'Est

Rappelons que, ce projet avait été rectifié de 2015 à 2022, date d'un appui financier à 3 millions de dollars américains pour une durée de deux ans. Son ambition était d'assurer rapidement la disponibilité des services préventifs et des soins aux populations de la partie orientale de la République Démocratique du Congo.

Le même projet est reconduit jusqu'au jour d'aujourd'hui pour la prise en charge de la population sinistrée de la guerre, y compris les réfugiés et les déplacés sans abri (PNUD, 2022). Ce projet visait en outre à réhabiliter les infrastructures sociales dont les hôpitaux, les laboratoires médicaux et les bureaux de service de santé, ainsi que la dotation en produits pharmaceutiques nécessaires. Ce projet a exigé l'appui des ONG et des volontaires en vue du renforcement des capacités techniques et de gestion.

d) Quelques projets financés par le PNUD en République Démocratique du Congo

N°	Projets	Durée	Montant de financement
1	Plan d'action et réhabilitation du système sanitaire des provinces touchées par les conflits armés à l'Est.	2 ans : de 2015 à 2017	3.000.000 dollars américains.
2	Assistance du programme de réinsertion socio-économique et de prise en charge des groupes vulnérables et marginalisés.	1 an : en 2018	1.300.000 dollars américains.
3	Programme de renforcement des capacités d'épanouissement de parties et de leadership de la femme congolaise dans le développement.	2 ans : de 2019 à 2021	890.000 dollars américains.
4	Programme de renforcement du système de protection sociale.	1 an : en 2022	900.000 dollars américains.
Montant total de financement du PNUD			6.090.000 dollars américains.

2.3. *Appréciation critique sur l'apport du PNUD dans la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo*

2.3.1. *Favoriser la mise en œuvre des politiques macro-économiques qui ne doivent pas être en défaveur des pauvres*

A ce stade, il s'agit des politiques relatives à la croissance, à la monnaie, au commerce, à la fiscalité ou à la formation des prix. Par exemple maîtriser le volume des dépenses publiques pour combattre l'infiltration et l'érosion monétaire, ne doit déterminer la qualité de ces dépenses ni compromettre le financement des secteurs tels que la santé et l'éducation qui bénéficient aux pauvres. Car, c'est cet objectif que poursuit le PNUD en appuyant le gouvernement dans l'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté.

2.3.2. *Soutenir les dynamiques communautaires de réduction de la pauvreté*

A ce niveau, nous tenons compte des enquêtes menées par le PNUD, mis en exergue des dynamiques de lutte contre la pauvreté, développées par les communautés de base dont les villages, les quartiers, les ONG, les mouvements associatifs, etc. Il faudrait une stratégie pro-pauvre mis en œuvre avec la participation de ces communautés. S'il est question de réhabiliter un centre de santé ou une école par exemple, la communauté d'implantation de celle-ci doit être préalablement associée dans le choix de l'établissement, le montage financier et si possible dans les travaux de réfection.

Dans son apport en République Démocratique du Congo, le PNUD doit intervenir dans les projets de renforcement des capacités communautaires notamment, le secteur agricole, etc. Evidement dans le cadre d'aider les organisations paysannes tant en milieu rural qu'urbain à développer les différentes activités génératrices de revenu.

2.3.3. *Renforcer les capacités institutionnelles et humaines*

A cette étape, il s'agit ici une période intérimaire de la stratégie pro-pauvre qui lie la macro au micro et vice versa. Il est question ici de mettre les institutions administratives, système judiciaire, presse et autres pour fournir les services publics de qualité sécuritaire réglementée, stratégique et véhiculaire pour les aspirations des communautés de base à travers leurs revendications, opinions, etc.

L'objectif étant de remettre l'administration congolaise en mesure de remplir un certain nombre de fonctions clés telles que l'élaboration et la coordination des politiques macro-économiques et

sectorielles, la production des informations statistiques, la mobilisation des ressources extérieures, la maximisation des recettes, la programmation budgétaire, le PNUD doit améliorer son appui au programme national d'urgence pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Notre regard est tourné vers un volet d'appui du PNUD qui consiste à renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile au sens large dans leurs rapports avec les différents centres de décision de l'Etat notamment les ministères et les régies à caractère économique dont pouvoirs publics, impôts, plan, finances, économies, banque centrale, douane et accises (PNUD, 2015).

2.3.4. *Domaine de la gouvernance*

Le créneau au PNUD est bien établi depuis quelques années, la plus grande partie de ses ressources a été dirigée vers le soutien à la bonne gouvernance. Mais la plupart de ses résultats ont été enregistrés quelque peu décevants à cause d'une mégestion relative au comportement de gouvernants. Pourtant le PNUD a traditionnellement accordé la plus grande attention à la gestion du secteur public, et il concentre désormais son action encore davantage sur le renforcement des institutions gouvernantes, y compris les parlements et les corps juridiques et électoraux. L'approche adoptée par le PNUD, est pour soutenir tout gouvernement démocratique pour base de confiance que lui accordent les gouvernements.

A ce sens, le PNUD est donc souvent invité à jouer le rôle essentiel de coordination et de mobilisation des ressources pour appuyer des activités sensibles de gouvernance démocratique.

A cet effet, le PNUD peut agir en tant que force de changement et faciliter le dialogue entre les différents acteurs dont la société civile, le secteur privé, les autres donateurs et un Etat. Néanmoins, le PNUD a doté le gouvernement congolais d'un certain nombre de plans, stratégies et d'autres outils de planification dont certains ne sont toujours pas validés à cause de l'instabilité institutionnelle.

2.3.5. *Domaine de la protection de l'environnement*

Pour le profil de la pauvreté socio-économique, la compréhension des notions de l'environnement n'a pas encore atteint le niveau de l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous remarquons, pendant plusieurs décennies, l'utilisation abusive de l'environnement congolais. Il serait mieux à ce que les autorités habituées à protéger l'environnement,

prennent contact ou signent les accords pour la protection de l'environnement. En d'autres termes, le gouvernement congolais et le PNUD doivent travailler en cohésion et harmonie, pour bien protéger l'environnement considéré comme un ensemble des éléments constitutifs du milieu d'un être vivant.

2.3.6. Domaine de l'assistance humanitaire

Le rapport national du développement humain atteste que, le PNUD accorde beaucoup d'importance au « développement humain » étant, comme condition première de mettre fin à la pauvreté socio-économique. Par conséquent, le PNUD (2019) a permis:

- La mobilisation des ressources en faveur des catégories de populations affectées ;
- L'appropriation, par les communautés, des actions menées en formation, développement prenant en compte les préoccupations de pérennité ;
- Le ravitaillement de Kinshasa en produits alimentaires.

Il est certain que, l'assistance du PNUD à la République Démocratique du Congo n'arrive pas à couvrir toute son étendue.

La plupart des appuis du PNUD sont centralisés dans la capitale Kinshasa. Nous remarquons que ce n'est pas toute la population ciblée qui en est bénéficiaire, majoritairement parlant. Face à tout ceci, le PNUD ne peut pas rester main bredouille parce qu'il est buté à certaines difficultés qui ne peuvent qu'amoindrir son action. Tels sont les cas de l'instabilité politique, l'insécurité, le pillage des ressources minérales et le détournement des deniers publics de la République Démocratique du Congo.

3. Conclusion

Nous sommes à la fin de notre étude intitulée Implication du Programme des Nations Unies pour le Développement dans la lutte contre la pauvreté socio-économique en République Démocratique du Congo: Etude menée de 2013 à 2023. Ce programme nous a poussé à nous questionner sur sa contribution ou son apport à l'Etat congolais pour éradiquer la pauvreté à un seuil très élevé.

Au regard de toutes les interventions du PNUD en République Démocratique du Congo, force est de constater que, faute de la bonne gouvernance de la part des dirigeants politiques congolais, il n'y a pas eu des résultats palpables et durables en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population

congolaise. Il va sans dire que cette situation reste tout aussi bien liée à plusieurs facteurs relatifs à la crise multiforme qui secoue tous les secteurs de la vie nationale.

Références bibliographiques

- Iyeli. (2019). *Séminaire de méthodes de recherche en Sciences Sociales*. Kinshasa, CRESH.
- Kambamba, K.D. (2013). *Analyse de la pauvreté, la santé et du genre en R.D.C.* [Mémoire de master, Université de Kinshasa].
- Lisimo, A. (2022). Apport du Comité International de la Croix-Rouge à la paix dans la Province Orientale en République Démocratique du Congo. *Rev. Cong. Sci. Technol.*, 1(1), 46-54.
- Okandjo. (2013). *Histoire générale du Congo*. Kisangani, Institut de Recherche en Sciences Appliquées (IRSA).
- PNUD. (2006). *Rapport annuel des activités du Programme des Nations Unies pour le Développement. Données démographiques et statistiques pour la République Démocratique du Congo*. New York.
- PNUD. (2015). *Rapport de OMD sur la réduction de la pauvreté. « Evaluation des progrès accomplis par la République Démocratique du Congo dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement »*. Consulté le 29 mai 2023. <https://www.undp.org>
- PNUD. (2019). *Rapport mondial sur le développement humain*. Consulté le 29 avril 2023. <https://www.undp.org>
- PNUD. (2022). *Rapport annuel sur la coopération du développement en R.D.C.* Consulté le 22 mai 2023. <https://www.undp.org>
- Ministère du Plan de la RDC. (2002). *Programme multisectoriel d'urgence de reconstruction et réhabilitation*. Consulté le 22 mai 2023. <https://projetsportal.afdb.org>
- Ministère du Plan de la RDC. (2016). *Plan national stratégique de développement de la République Démocratique du Congo à l'horizon 2050*. Consulté le 20 mai 2023. <https://www.budget.gouv.cd>
- Steinmetz, G. (2004). L'écriture du diable: discours précolonial, posture ethnographique et tensions dans l'administration coloniale. *Politik*, 17(66), 49.
- Stengers, J. (2005). *Pour la reconnaissance de l'Etat Indépendant du Congo en tant que puissance souveraine*. Bruxelles, UCLouvain.